



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Lyon, le 12 octobre 2010

Destinataires

Voir Liste des destinataires

Direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est

Département surveillance et régulation

Division aviation générale

Subdivision Aéronefs et activités

Référence : 2010- 4583 /SR/AG/AA

Affaire suivie par : Carole SOUFFLET

Carole.soufflet@aviation-civile.gouv.fr

Tél. 04 72 22 55 71 – Fax : 04 72 22 55 56

Objet : additif AVIS CCRAGALS du 14 septembre 2010

Madame, Monsieur,

Suite à la demande des fédérations, je vous prie de trouver ci-joint la modification apportée à la rédaction de l'avis rendu par le CRAGALS-CE du 14 septembre 2010, relatif à la saisine « Modification des espaces pour mise en œuvre d'une procédure GNSS à LFLS ». Cette rédaction annule et remplace celle qui figurait dans mon courrier réf. 4100/SR/AG/AA du 16 septembre 2010.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Le chef de département

Simon BESSE

PJ

DESTINATAIRES des Comptes Rendus CCRAGALS

Monsieur Patrick MOUYSSSET CRNA-SE
Colonel Denis GOVIN ZAD Sud

Membres Permanents du CCRAGALS Centre-Est: (envoi par courrier électronique)

Monsieur AZEMA Daniel DSAC-CE
Lieutenant Colonel marc OLIBE ZAD Sud
Monsieur Simon BESSE DSAC-CE
Madame Carole SOUFFLET DSAC-CE
Monsieur Jean-Claude PAOLONI DSAC-CE

Monsieur Jean-Michel RICHARD SNA-CE
Monsieur Jacques FAYOLLE SNA-CE
Madame Martine PINET SNA-CE

Monsieur Emmanuel Lejeune CRNA-SE

Monsieur Jean-Luc THOMAS FFPLUM
Monsieur Louis COLLARDEAU FFPLUM
Monsieur Patrice GONIN FFVL
Monsieur Jean-Marc ARDHUIN FFVL
M. Jean-Luc BLANCHARD FFVV
Monsieur Vincent LIFERMANN FFVV
Monsieur Pierre FROMENTIN FFP
Monsieur Guillaume NORBERT FFP
Monsieur Jacques LIENARD FFA
Monsieur Thierry TUDURI FFA
Monsieur Hubert MARIAT FFAM
Monsieur René GENEVOIS FFAM
Monsieur Christophe ROSSET SNEH
Monsieur Eric FRAISSINET SNEH
Monsieur Jean-Alain MARTIN FF AEROSTATION
Monsieur ZUIN FF AEROSTATION

Experts invités

Monsieur Michel BESSIRON CRG-SE/BEP
Monsieur Guy GARNON DSAC-CE
Lieutenant Colonel Eric BARBU ZAD Sud
Monsieur Gilles VERLUCCO SNA-CE

Copie pour Information :

Sièges nationaux des fédérations (envoi par courrier électronique)

Association Pilotes/Propriétaires d'Aéronefs AOPA
Fédération Française d'Aéronautique FFA
Fédération Française d'Aérostation FF AEROSTATION
Fédération Française d'Aéromodélisme FFAM
Fédération Française de GIRAVIATION FFG
Fédération Française de Parachutisme FFP
Fédération Française de Vol à Voile FFVV
Fédération Française de Planeur Ultra-Léger Motorisé FFPLUM
Fédération Française de Vol Libre FFVL
Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères SNEH
Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale GIPAG
Monsieur DESMURS Fabien GIPAG
Monsieur Michel VIANAY FFAM



AVIS

4.2.3 Modification des espaces pour mise en œuvre d'une procédure GNSS à LFLS

Sauf la FFVL, les fédérations ne sont pas opposées au projet mais considèrent que la concertation doit se poursuivre en ce qui concerne la flexibilité pour la période hivernale.
Avis défavorable.

Le FFVL émet un avis défavorable au projet.

